

SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE

ACCÈS

- ✓ Tous les usagers ont accès à l'ensemble des déchèteries du SMITOM-LOMBRIC, sur présentation de leur carte d'accès.
- ✓ Limité à un nombre défini de droits d'accès selon le gabarit du véhicule (informations sur ce dépliant et sur lombric.com).
- ✓ La carte d'identité au même nom que celui de la carte d'accès sera demandée. Si vous déposez pour le compte d'un voisin, d'un parent, etc., pensez à lui demander sa carte d'identité en même temps que sa carte d'accès !
- ✓ Seuls les véhicules légers de moins de 3,5 tonnes sont acceptés.
- ✓ Pour les **artisans et professionnels**, l'accès est payant : contacter le **01 64 10 28 70**.

CRÉER SA CARTE DÉCHÈTERIE

Pour un premier accès en déchèterie, vous devez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et du dernier avis d'imposition sur les revenus ou avis de situation déclarative à l'impôt (faisant apparaître l'encart « Vos références » avec le numéro fiscal et l'adresse principal d'imposition).



RENSEIGNEMENTS

Règlement intérieur sur lombric.com et en déchèteries.

Pour les déchets non acceptés en déchèteries, renseignez-vous sur les exutoires possibles au

N° Vert 0 800 814 910

appel gratuit, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont ouvertes toute l'année à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

	14h-18h30	10h-13h	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourron-Marlotte	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Dammariè-lès-Lys	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Écuelles	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Le Châtelet-en-Brie	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Le Mée-sur-Seine	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Orgenoy	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Réau	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Saint-Fargeau-Ponthierry	14h-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h
Savigny-le-Temple	14h-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	10h-13h	FERMÉ
Vaux-le-Pénil	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30
Vulaines-sur-Seine	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30	10h-13h	14h-18h30

CANICULE
Vigilance orange
adaptation des horaires.

Retrouvez + d'infos sur
lombric.com



SMITOM-LOMBRIC
syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais
Rue du Tertre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil



JETONS MOINS, TRIONS PLUS !



MÉMO DÉCHÈTERIES

Toute l'information sur les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC



IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ chez IMPRILITH - PRINGY

Édition janvier 2024

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

SUR LES DÉCHÈTERIES DU SMITOM-LOMBRIC

DROITS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

DÉCHETS VALORISABLES



Ecomaison : objets et matériaux de la maison (meubler, literie, bricolage et jardin, gros jouets).



Sports et loisirs : cycles non motorisés (vélos, rollers...) et produits destinés à la pratique sportive et aux activités de plein air (hors textiles).



Végétaux : issus de l'entretien de jardin (branches d'élagage, feuilles, tontes, fleurs...).

Interdits : sacs, souches et branches d'un diamètre supérieur à 20 cm.



Cartons d'emballages : de toutes tailles, vides et pliés.



Métaux : tous les déchets métalliques.



Textiles : vêtements et linge propres et secs dans un sac fermé.



Pneus : de véhicules légers uniquement (sans jantes).



Encombrants : tous les déchets encombrants (bois, plastique, polystyrène...) n'entrant pas dans une autre catégorie triée.

Interdits : ordures ménagères, cadavres d'animaux.



Gravats : produits de démolition inertes (gravier, brique, tuile, lavabo en porcelaine...).



Plâtre : plâtre seul ou avec parement papier / carton et plâtres complexes (plâtre associé à de la fibre de verre, des isolants du type polystyrène expansé ou laine minérale...).



Papiers : publicités, revues, presse...



Verre : bouteilles, pots et bocaux...

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

À retourner au magasin en priorité lors d'un nouvel achat



Gros et petits appareils ménagers : piles/batteries enlevées le cas échéant (ex. : lave-linge, ordinateur, sèche-cheveux...).



Ampoules : uniquement néons, LED et lampes basse consommation, sans les casser et sans emballage.

DÉCHETS DANGEREUX



Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : peinture, piles, batteries, fibrociment de moins de 80 x 80 cm (dans un contenant fermé de 50 L maximum), radiographie, cartouche d'imprimante, acide, vernis, solvant (white spirit, essence...), désherbant...



Interdits : produits explosifs (fusées, feu d'artifice...), déchets de soin (seringues...), produits radioactifs.



Huile de vidange



Huiles alimentaires



Réutilisation / réemploi : Un caisson est à disposition en déchèterie mais les objets en bon état sont à apporter en priorité dans une Recyclerie.



La **Recyclerie du Lombric** se situe au 9 rue de la Plaine de la Croix Besnard à Vaux-le-Pénil - Téléphone : 01 64 52 12 20

36 DROITS D'ACCÈS GRATUITS PAR AN

Droit d'accès défini selon le volume de stockage du véhicule :

Catégories de véhicule selon le volume de stockage	Droits d'accès consommés par passage sur 36 droits d'accès annuels	Nombre d'accès gratuits par an
cat. 1 Véhicules non tôleés ou inférieurs (dont 2 roues)	1	36
cat. 2 Petit utilitaire	2	18
cat. 3 Fourgonnette	6	6
cat. 4 Remorque (Longueur ≤ 2 m)	2	18
cat. 5 Grande remorque (Longueur > 2 m)	3	12
Véhicule plein + remorque	Addition correspondante	

Seule la remorque est comptabilisée lorsque le véhicule est vide.

Coût du droit d'accès supplémentaire au-delà du quota de gratuité
1 DROIT D'ACCÈS = 10 €